Le Bulletin
Journal Associatif
N° 14
Juin 2014

Association les Fontaines
Abbé Pierre Marlé
www.asso-lesfontaines.fr

Une page se tourne

Le 20 juin 2014, lors de l'Assemblée Générale annuelle, **M. Gérard Varin**, 67 ans, a prononcé son 11ème et dernier rapport moral annuel. Élu au Conseil d'Administration en mai 1995, Secrétaire en décembre 1995, Vice-président en avril 1999, Délégué du Président en juin 2004 puis Président de l'Association depuis juin 2005, après 19 années d'engagement personnel, actif et bénévole, M. Varin a pris la décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat et de quitter l'Association.

Son dévouement exceptionnel et ses compétences mis au service du projet de l'Association, de ses établissements sociaux et médico-sociaux et en faveur des jeunes et des familles en difficultés, sa vision prospective sur les enjeux contemporains, et son éminente contribution à la politique et à la gestion de l'Association, ont contribué à son dynamisme et au développement de ses nombreux projets. Lors de l'Assemblée, chacun a pu le féliciter et le remercier.

Les principaux événements et projets réalisés de 2003 à ce jour témoignent du dynamisme de l'Association, de ses établissements et services et de leurs équipes, au service des personnes accompagnées, durant la période où M. Varin a présidé aux orientations de l'Association :

2003 Développement du Centre de guidance familiale et de médiation familiale "Le Trait d'Union"
2004 Création du SESSAD «Mosaïque»
2007 Création d'une Unité de vie pour préadolescent(e)s du Centre Éducatif à Vernon
2007 Structuration de l'association avec la création d'un Siège social et administratif
2007 Création du SESSAD "la courte échelle"
2008-2009 Construction de l'ITEP à Saint Sébastien de Morsent
2007-2010 Projet de création d'une Maison d'Accueil Spécialisée à Vernon (non retenu)
2010 Transfert de l'ITEP "les Fontaines" à Saint Sébastien de Morsent (pâques 2010). L'établissement est renommé l'ITEP "du soleil levant"
2011 A l'occasion du 40ème anniversaire du "Centre Educatif", l'établissement est renommé "Le Ricochet - Ensemble Éducatif Diversifié"
2013 Candidature à l'appel à projets visant la création d'un CMPP (non retenu)
2014 Candidature à l'appel à projets visant la création d'un Service expérimental d'accompagnement (Projet retenu)

Durant ces 10 dernières années, M. Varin a également porté une politique : de formation professionnelle des personnels, de contribution à l'accueil et la formation des stagiaires ; de responsabilité économique et sociale, avec le développement des emplois et l'intégration de jeunes (emplois d'avenir), avec 50 postes créés depuis 2004 ; patrimoniale, de rénovation de nombreux locaux, d'acquisition (rue E. Loubet, rue L. Damasse à Vernon, rue J. Ferry à St Sébastien-de-M) ; de renforcement de la vie associative (reconnaissance de son intérêt général, nouveaux statuts, CA porté à 15 membres, parents et tuteurs membres statutaires) ;

Le nouveau Président, M Gérard Perchey, 65 ans, à présent retraité, œuvre dans l'Association depuis 1965 avec 48 années de carrière professionnelle dont en qualité de Directeur administratif et financier associatif. L'Assemblée Générale a été l'occasion pour tous de le féliciter et de le remercier de sa précieuse contribution aux projets et à la gestion de l'Association, de son exceptionnel engagement associatif, social et solidaire, et de sa fidélité à l'œuvre et au témoignage de «l'Abbé» au service des jeunes en difficultés, qu'il portera dorénavant comme le 8ème Président de l'Association.

Merci M. Varin ! Félicitation M. Perchey !

François Denoncin, Directeur général

Le nouveau bureau

Président: Gérard Perchey
Vice-président – Trésorier: Pierre Condoret
Trésorier adjoint: Vittorio Moriggi
Secrétaire: René Bosson

Naissance d'une association

Au début des années 1940, le Diocèse manquait de structures scolaires pour le Secondaire. Il n'y avait alors que Saint-François à Évreux et Saint-Ouen à Pont-Audemer. L'évêque d'Évreux pensa qu'il était judicieux d'en créer une à Vernon et proposa à l'Abbé Bernard Pigny, aidé par les Abbés Catelin et Bacheler, de la fonder.

En 1943 s'ouvre l'**«École Saint-Adjutor»**.

En1947, l'Abbé Pierre Marlé, ancien élève de Saint-François à Évreux, âgé de 24 ans le 20 octobre, est nommé Professeur de philosophie à Saint-Adjutor.

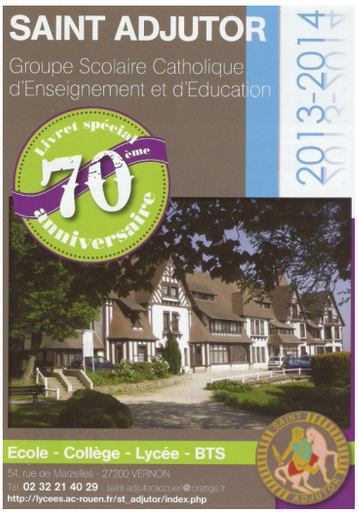

L'année scolaire 1948-49, il enseigne aux élèves de la 1ère classe de Terminale.

L'année 1949-50, sous la direction du Chanoine Rocher et la responsabilité de l'Abbé Marlé, Préfet de «la division des petits» (7ème - 5ème), on installe l'internat de cette division au "Manoir du Rocher" à Saint Just, petite commune près de Vernon.

Pendant la journée, l'Abbé Marlé – également rééducateur en dyslexie - y garda progressivement les garçons qui présentaient un retard et nécessitaient un soutien scolaire adapté.

La Maison d'Enfants du Manoir du Rocher, agréée par le Préfet de l'Eure en octobre 1950, évolua dans le sens d'une spécialisation pour les élèves en difficultés scolaires.

Pour répondre aux demandes de nombreuses familles dont les enfants ne peuvent avoir leur place dans un établissement scolaire traditionnel, l'Abbé Marlé, aidé de Monsieur Jean-Marie Fiche et de Madame Bécué, obtient l'accord de créer une association annexe à Saint-Adjutor qui permet une prise en charge plus spécialisée pour ces adolescents au Manoir du Rocher à Saint-Just.

En 1952, **la Maison d'Enfants du «Manoir du Rocher»** devient autonome (Association « La vie de Famille au grand air » déclarée en septembre 1952).

Le nombre de jeunes, nécessitant cet enseignement personnalisé, augmentant, et le Manoir s'avérant vite trop petit, mal adapté, et hors de portée des enfants de familles défavorisées, l'Abbé Marlé envisagera de fonder une nouvelle institution.

En 1954, ce projet prend forme avec l'acquisition de la propriété "Les Fontaines" au 87 rue de Bizy (actuel n°101) à Vernon.

En mai 1955, l'Abbé Marlé, qui cherchait un Directeur d'école et administratif pour mener à bien son projet, nomma Monsieur Léon Marron (7 ans avec des responsabilités nationales au quartier général des Scouts de France, 7 ans directeur de l'école professionnelle des «Manufactures de Saint-Marcel») avec la volonté d'être prêt pour la rentrée scolaire 1955.

Le 17 août 1955, à l'initiative de l'Abbé Marlé, se tient l'Assemblée Constitutive de l'Association Médico-Pédagogique de l'Eure dont le but est « de favoriser, soutenir et promouvoir tout organisme ou œuvre de sauvegarde ou de rééducation physique, intellectuelle ou morale des jeunes», et d'être la personne morale chargée d'assurer la gestion de son premier établissement, **l'Institut Médico-Pédagogique «Les Fontaines»**. Le Professeur Edmond Lesné accepte d'en devenir le premier Président.

Mi-septembre 1955, l'Institut prévu pour 36 enfants en accueille déjà 46 - de 7 à 14 ans. Il faut donc conserver le Manoir à Saint-Just qui servira de dortoir. Ils seront 80 à 90 à fréquenter l'Institut dès 1957.

Le 23 Juin 1957, présentation officielle de l'Institut les Fontaines sous la présidence de M. Pierre Mendès – France, ancien Président du conseil, Député de l'Eure en présence des personnalités ayant aidé au lancement de l'Institut, dont le Chanoine Rocher représentant Mgr l'évêque d'Évreux.

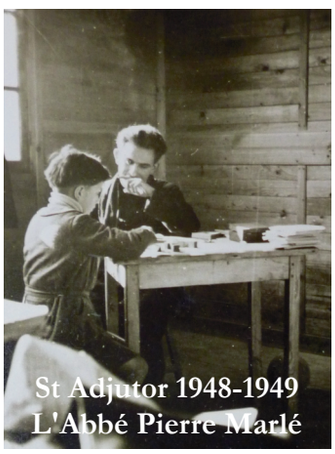
St Adjutor 1948-1949
L'Abbé Pierre Marlé

Le 12 novembre 1957, Monsieur Arthur Odin, Directeur de la comptabilité de la Banque de France et père d'un ancien élève du Manoir puis des Fontaines accepte de devenir le nouveau Président.

En 1993, lors de la refonte des statuts de l'Association Médico-Pédagogique de l'Eure, en témoignage de cette genèse historique et filiation institutionnelle de l'Etablissement Saint-Adjutor à l'Institut les Fontaines, et de l'engagement de l'Abbé Pierre Marlé, l'évêque d'Évreux devient membre statutaire de l'Association. Le Père Roland Chesne , puis en 2001, Vittorio Moriggi le représente au Conseil d'Administration. Tous deux sont d'anciens Directeurs de St Adjutor.

Le 24 juin 2000 à Vernon, l'Assemblée Générale de l'Association Médico-Pédagogique de l'Eure a adopté pour nouvel intitulé associatif Association Les Fontaines en y adjoignant le nom de son fondateur et président d'honneur l'Abbé Pierre Marlé.

St Adjutor 2013
70 ans

Les Fontaines 2015
60 ans

François Denoncin,
Directeur général

Service expérimental d'accompagnement

Conformément à son projet associatif notamment de soins prodigués aux jeunes en difficulté, l'Association a répondu à l'appel à projet de l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur la création de 10 places de service expérimental d'accompagnement à vocation départementale. Le 6 mai 2014, le directeur général de l'ARS a retenu le projet de l'Association. La création est autorisée à compter de septembre 2014. Ce service sera intégré au pôle Enfants et adolescents en difficultés psychologiques (ITEP/SESSAD) en lien étroit avec les équipes des SESSAD.

Le service expérimental d'accompagnement s'adresse à 10 jeunes, garçons et filles de 12 à 20 ans présentant des troubles d'origine psychique et bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance et en particulier de placement. Son fonctionnement s'inspirera de celui des SESSAD auquel il empruntera son caractère interdisciplinaire et sa souplesse de fonctionnement.

Il aura deux missions principales. Une **mission d'accompagnement** pour des jeunes ayant une orientation par la CDAPH. Cet accompagnement se déclinera dans le cadre d'un projet personnalisé d'accompagnement avec pour certains un soutien à la scolarité en milieu ordinaire, en coopération avec les établissements scolaires. Pour d'autres il sera plus orienté sur l'accès à la formation, à l'insertion professionnelle. Pour les plus en difficultés ce sera la recherche d'un établissement spécialisé correspondant à leurs attentes. Les soins médicaux et paramédicaux seront aussi proposés à ceux qui en auront besoin. Comme pour nos deux SESSAD les interventions se feront, chaque fois que possible, au plus près des besoins et des préoccupations des jeunes et toujours en lien étroit avec les professionnels de la protection de l'enfance.

La deuxième mission relevant de cet appel à projet est une **mission d'évaluation** et s'adresse aux jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance mais n'ayant pas de notification par la CDAPH. Les évaluations seront menées avec tous les partenaires intervenant auprès du jeune et chercheront à approfondir les besoins thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques dont les jeunes pourraient bénéficier.

Le service expérimental d'accompagnement fonctionnera en mettant l'accent sur la coopération avec l'ensemble des acteurs intervenant auprès des jeunes, sociaux, médico-sociaux, sanitaires, scolaires et du secteur de l'insertion professionnelle.

Dans un premier temps ce service à caractère expérimental est autorisé à fonctionner pour une durée de trois ans, renouvelable une fois.

A.Petter

Combattre les préjugés

Depuis la rentrée 2013, les élèves de la Villa Blanche (ITEP Léon Marron) entretiennent une correspondance par mail avec des élèves de l'Ecole de Racari en Roumanie. Racari est une petite ville à une trentaine de kilomètres de la capitale Bucarest. Le professeur de français M. Gulie et ses élèves qui ont entre 9 et 15 ans échangent avec les élèves de la Villa Blanche. Ils apprennent beaucoup sur la géographie, sur les coutumes et sur l' «Autre» combattant certains préjugés. Il est important de proposer une ouverture d'esprit à ces jeunes dans un contexte où aujourd'hui certaines populations sont stigmatisées. Les jeunes apprennent à penser par eux-mêmes et à ne pas véhiculer des clichés. Nos élèves ont souvent des difficultés à rédiger, à se mettre en valeur et à tisser des liens. C'est donc agréable pour eux d'avoir un ami dans un autre pays.

Dans le cadre de la Journée Internationale de la Francophonie, nos amis roumains ont sollicité notre participation à une exposition sur la Francophonie au sein de leur école.Les élèves se sont investis pleinement dans cette activité, et durant deux semaines, nous avons réalisé des panneaux d'affichage sur différents thèmes. Nous avons choisi de mettre en valeur les dix plus beaux mots de la langue française pour chaque élève à travers des acrostiches et des calligrammes. Certains ont inventé des poèmes et d'autres ont mis à l'honneur de célèbres textes français plus particulièrement des poèmes de Pierre de Ronsard, Paul Verlaine, Jacques Prévert, Victor Hugo, Jean de La Fontaine, Chateaubriand mais aussi des auteurs de théâtre comme Molière. Les garçons ont fait preuve d'une grande curiosité et d'application.

Nous avons envoyé par voie postale les différentes productions afin qu'elles puissent participer à l'exposition. Les garçons étaient ravis d'être connus et reconnus grâce à leurs travaux par des personnes qu'ils ne connaissent pas, si loin dans un autre pays.Le Professeur de français était lui ravi de l'investissement de nos jeunes, et selon ses mots, ses élèves «ont admiré les productions». Notre investissement a été souligné et nous avons reçu des lettres de remerciement ainsi que des diplômes et des photos.

Félicitations aux garçons qui se sont investis!

Sabine Blanchard (Enseignante)

Classe de Racari

En fond: Calligramme "La cigale et la fourmi" ; création: Tymothé Selbonne

Des étoiles

Les jeunes, leurs éducateurs et leur enseignante de l'Unité de Vie «La Tour» de l'ITEP «Léon Marron» sont partis en classe de neige du 16 au 21 mars 2014 à Val Cénis – Lanslevillard. Les jeunes découvraient pour la première fois les sports d'hiver... La première demi journée fut assez difficile: apprentissage de la marche en canard, du tire fesse, du chasse neige etc. Les progrès se sont vite faits sentir et tous ont passé une bonne nuit de sommeil réparatrice. Tous les jeunes ont pris pour la première fois un télésiège et sont montés jusqu'à 1800! Après une pause déjeuner, les téméraires (tous sauf 2) sont partis avec les éducateurs sur les pistes vertes pour l'après midi... L'ambiance est bonne, les garçons ont déjà de belles couleurs... Quelques douleurs musculaires ce matin du troisième jour et en piste à 9h15... Le soleil se lève vers 10h et pour la première fois nous attaquons une piste bleue après être monté à 2300 mètres avec un télésiège à 2 places plutôt rapide... La température était nettement plus fraîche! Quelques petites difficultés pour certains dans la descente mais tous les jeunes se sont bien débrouillés. Un repas copieux et hop de nouveau en piste avec motivation... jusqu'à 16h30 avec une autre piste bleue au programme. Hugo de l'UCPA nous a prêté une Gopro pour filmer les garçons. Ce soir spectacle nocturne de Freestyle, descente aux flambeaux et feu d'artifice. Jeudi matin, dernière leçon de ski. Nous sommes montés à 2500 mètres – il faisait très froid car les sommets étaient dans le brouillard – Nous avons descendu une piste bleue. Cet après-midi, certains jeunes ont essayé une ou deux pistes rouges avec leurs éducateurs (Jean-Luc et Christelle) pendant que les autres continuaient leur apprentissage sur la piste verte avec Mounir, Christophe et Richard. Après le goûter, Isabelle (notre monitrice UCPA) a remis les étoiles aux garçons, à savoir :

- Flocon : Thomas, Vincent, Pierrick
- 1 étoile : Mounir, Fabien
- 2 étoiles : Dylan, Jimmy, Axel, Tanguy
- Luge d'or : David
- Gamelle d'or : Pierrick

Ce soir, concert puis soirée dansante.
Départ le vendredi matin avec un petit pincement au cœur quand même mais nous reviendrons l'année prochaine!

Jean-Luc Tessier (Educateur Spécialisé)

Trois magistrates

Ce lundi 10 mars 2014, une réunion de travail s'est tenue au Siège des Fontaines en présence de Mesdames Nonorgues, Vice-Présidente de la Chambre de la Famille au TGI d'Evreux, Mesdames Cotteret-Durand et Proix, Juges aux affaires Familiales, Madame Pagenaud, coordinatrice, Monsieur Varin Président et Madame Martin, administratrice.

Mesdames Cotteret-Durand, Nonorgues et Proix

Cette rencontre avait pour objectif premier le développement de l'accès à l'information sur la médiation familiale, (pour les situations hors divorces) au moment clé de la première convocation des personnes par le Juge aux Affaires familiales.
Pour la grande majorité des couples qui saisissent le tribunal, le règlement du conflit évolue vers une «judiciarisation» excessive, souvent douloureuse pour l'une ou l'autre des parties, encombrant les tribunaux. Il apparaît donc que les couples parentaux ne s'adressent pas spontanément aux médiateurs familiaux en vue notamment d'un accord sur l'éducation de leurs enfants: s'agit-il de préjugés sur la médiation, crainte de perdre du temps par rapport à une décision judiciaire etc? Comment, dans un tel contexte, mettre en place un accès incitatif à l'information sur la médiation familiale? Cette question, au cœur des préoccupations de Madame la Présidente du TGI d'Evreux, Madame Rebboh, rejoint celles des médiateurs de Trait d'Union.
A partir d'expériences conduites dans d'autres juridictions, quelques propositions ont été l'objet de notre échange. Elles concernent le principe d'une double convocation, en audience et en médiation. Mais d'ici leur mise en application, le Barreau et le Comité des Financeurs seront bien sûr consultés.
Cette entrevue a permis également de croiser nos fonctionnements et contraintes respectifs (à Évreux, environ 18 dossiers examinés par matinée d'audience au TGI!), puis d'évoquer nos observations sur plusieurs points entre autres sur les évolutions de la famille qui sont à prendre en compte dans nos projets et la surcharge de travail que peut amener cette nouvelle organisation. En conclusion,un grand merci à nos trois magistrates pour leur déplacement à la rencontre de notre association et à ce temps d'échange intéressant.

Colette Martin (Administratrice)

Directeur de la publication Gérard Perchey, Président
Conception et réalisation Alain Petter, Conseiller technique / Logiciels Scribus et Gimp
Si vous souhaitez participer, proposer un article, vous pouvez nous joindre à:
Association "Les Fontaines" Centre polyvalent "Les blanchères" 40 rue Louise Damasse
BP n°128-27201 Vernon Cedex Tel : 02.32.64.35.70 Fax : 02.32.64.35.79
Diffusion: Parents - Salariés - Retraités - Partenaires - Amis de l'Association
Email : siege.asso@lesfontaines.fr Visitez notre site : www.asso-lesfontaines.fr